

Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille (Ciasf)

Rapport annuel 2014-2015



Table des matières

Qui sommes-nous?	1
Orientations stratégiques	1
Parution de l'avis de convocation dans le journal « Le Droit »	2
Avis de convocation 2014-2015	3
Ordre du jour de l'AGA du CIASF	4
Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du Ciasf tenue le 4 juin 2014	5
Liste des participants et des participantes à l'AGA 2013-2014	12
Mot du président	13
Membres du Conseil d'administration 2014-2015	14
L'équipe du Ciasf 2014-2015	15

Bilan des activités du Ciasf pour l'année 2014-2015

Ateliers parents-enfants pour les enfants de 3 à 12 ans ayant vécu un abus sexuel	17
❖ Groupe de prévention des abus sexuels pour les enfants de 3 à 5 ans provenant de milieux à risque	17
❖ Groupe d'intervention pour les enfants de 6 à 8 ans ayant vécu un abus sexuel	19
❖ Groupe d'intervention pour les enfants âgés entre 9 à 12 ans ayant vécu un abus sexuel	20
❖ Résumé des trois (3) catégories d'âges	21
Tableau 1. Répartition des participant(e)s enfants et parents pour chaque session Selon le groupe d'âge pour la thérapie de <u>groupe</u>	22
Tableau 2. Répartition selon l'âge des enfants ayant participé à des groupes ou ayant reçu un suivi individuel	22
Figure 1. Répartition des participant(e)s enfants pour chaque session dans chacun des groupes d'âge	23
Tableau 3. Lien entre l'enfant et la personne l'ayant abusé (pour les enfants ayant reçu des services)	23
Figure 2. Données comparatives selon les années pour le nombre de participant(e)s aux ateliers parents-enfants	24
Services thérapeutiques pour les enfants de 7 à 12 ans ayant des comportements sexuels intrusifs envers d'autres enfants et leurs familles	25
❖ Enfants de 7 à 9 ans	26
❖ Enfants de 10 à 12 ans	27
❖ Résumé des deux (2) catégories d'âges	27

Services thérapeutiques pour les parents d'enfants de 7 à 12 ans ayant des comportements sexuels intrusifs envers d'autres enfants et leur famille	28
Services pour les adolescent(e)s ayant vécu une agression sexuelle	29
❖ Adolescentes de 13 à 17 ans	30
❖ Adolescents de 13 à 17 ans	30
❖ Résumé des deux (2) catégories	30
Services aux parents dont l'enfant a vécu un abus sexuel	31
Services pour les adolescent(e)s ayant commis une agression sexuelle	33
Services pour les parents dont le préadolescent (e) ou l'adolescent(e) a commis une agression sexuelle	35
Services pour les adultes ayant commis une agression sexuelle	38
❖ Groupe de thérapie selon l'approche constructiviste	38
❖ Groupe de thérapie selon l'approche cognitivo-comportementale	39
❖ Groupe de sensibilisation	39
Services aux conjoint(e)s	41
Projets de recherche	42
Bilan des services autres que les groupes	45
Bilan des appels téléphoniques effectués en 2014-2015	45
Partenaires et organismes référents	46
Formations reçues par le personnel du Ciasf	48
Activités de promotion, de sensibilisation et d'information	48
Tableau 4. Bilan des demandes de services reçues pour l'année 2014-2015	49
Figure 3. Graphique comparatif selon les années pour les demandes de services 2014-2015	50
Figure 4. Provenance de la clientèle du Ciasf 2014-2015	51
Figure 5. Répartition des nouvelles demandes de services pour l'année 2014-2015	51

Qui sommes-nous?

PHILOSOPHIE

Pour combler sa mission, le Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille veillera à maintenir un haut niveau de qualité dans ses services, misera sur du personnel compétent et engagé, s'assurera de connaître les plus récents développements dans le domaine des agressions sexuelles et travaillera en collaboration avec les parents, la communauté ainsi que les organismes du milieu.

BUTS GÉNÉRAUX

- ❖ Développer et offrir des services adaptés pour réduire l'incidence de l'abus sexuel à l'égard des enfants.
- ❖ Contrer l'abus sexuel en enrichissant les connaissances des personnes, des organismes et des partenaires au sujet de cette problématique.
- ❖ Offrir un lieu d'accueil, d'aide et de réconfort permettant de surmonter les difficultés liées à l'abus sexuel tout en brisant l'isolement.
- ❖ Poursuivre le développement de notre expertise afin de demeurer la référence en matière d'abus sexuel.
- ❖ Favoriser l'implication bénévole des membres de la communauté afin qu'ils contribuent au développement de l'organisme.
- ❖ Sensibiliser la population à la problématique de l'abus sexuel par le biais de la promotion de l'organisme.

MISSION

Le Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille est un organisme communautaire régional à but non lucratif dont la mission consiste à :

« Offrir des services spécialisés aux familles et aux personnes confrontées à l'abus sexuels d'enfants. »

ORIENTATIONS

STRATÉGIQUES 2015-2016

- ❖ Consolider l'équipe du Ciasf;
- ❖ Se doter d'une planification stratégique 2016-2019.

Parution de l'avis de convocation
dans le journal "Le Droit"

LeDroit VENDREDI 8 MAI 2015



**Centre d'intervention
en abus sexuels pour la famille**

Vous êtes invités à l'Assemblée générale annuelle du Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille le 10 juin 2015 à 18 h au Centre communautaire Fontaine, située au 120, rue Charlevoix. Veuillez confirmer votre présence auprès de Brigitte au 819-595-1905.

Assemblée Générale Annuelle
Avis de convocation 2014-2015

Le 29 avril 2015

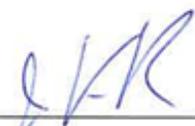
Il nous fait plaisir de vous inviter à la 28^{ième} assemblée générale annuelle du *Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille* qui aura lieu le :

Mercredi, le 10 juin 2014 à 18 h,
Au Centre communautaire Fontaine
120, rue Charlevoix
Gatineau (Qc) J8X 2S4

L'assemblée générale annuelle constitue un moment privilégié pour faire le point sur l'année écoulée et partager nos analyses et perspectives pour l'année 2015-2016. Vous trouverez ci-jointe, une proposition du déroulement.

Puisqu'un buffet sera servi à compter de 17h15, veuillez confirmer votre présence en communiquant avec le secrétariat du Ciasf, au (819) 595-1905, avant le 1^{er} juin 2015. Les cartes de membre seront vendues sur place au coût de 5\$ pour les membres individuels et de 25\$ pour les membres corporatifs.

Au plaisir de vous rencontrer en grand nombre.



Jean-François Benoit
Président du CA

Assemblée générale annuelle

Ordre du jour

Date : le 10 juin 2015

Heure : 18 h

Lieu : Centre communautaire Fontaine, 120, rue Charlevoix

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Mot du président;
3. Nomination de la présidence et du secrétariat de l'assemblée;
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 4 juin 2014;
6. Présentation et adoption des états financiers 2014-2015;
7. Nomination d'une firme de vérificateurs-comptables pour l'année financière 2015-2016;
8. Dépôt des prévisions budgétaires 2015-2016;
9. Présentation et adoption du rapport d'activités 2014-2015;
10. Présentation des orientations 2015-2016;
11. Élections des administrateurs :
 - 11.1 Nomination de la présidence et du secrétariat d'élection;
 - 11.2 Postes en nomination :
 - 11.2.1 Cinq (5) postes avec mandat de deux ans;
 - 11.2.2 Deux (2) postes avec mandat d'un an.
12. Clôture de l'assemblée



Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du Ciasf

TENUE LE 04 JUIN 2014

1. Ouverture de l'Assemblée

Madame Sonia Mailloux, présidente du conseil d'administration du Ciasf, souhaite la bienvenue à l'Assemblée. Madame Mailloux présente les membres du conseil d'administration 2013-2014. Elle poursuit en annonçant la nouvelle direction du Ciasf, monsieur Fabien Michaud.

Madame Marie-Ève Néron propose l'ouverture de l'assemblée à 18 h 10.

2. Mot de la présidente

Madame Sonia Mailloux fait mention que le mot de la présidente se trouve à l'intérieur du rapport annuel. Elle s'abstient donc d'en faire la lecture, l'Assemblée pourra en prendre connaissance.

3. Nomination de la présidence et du secrétariat de l'Assemblée générale

Président (e) :

Madame Émilie De Bellefeuille propose madame Sonia Mailloux.

Aucune autre nomination.

Madame Mailloux accepte.

Secrétaire :

Monsieur Luc Legault propose madame Brigitte Bénard.

Aucune autre nomination.

Madame Bénard accepte.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Sonia Mailloux fait la lecture de l'ordre du jour en indiquant que les points à l'ordre du jour ont été déplacés. Ils ont été modifiés comme suit, tous ceux qui concerne l'année 2013-2014 sont au début et par la suite les autres points pour l'année 2014-2015.

Madame Sonia Forget propose l'adoption de l'ordre du jour tel qu'amendé.

Monsieur Luc Legault appuie.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 12 juin 2013

Madame Mailloux communique que le procès-verbal de l'AGA du 12 juin 2013 est à l'intérieur de leur document. Madame Mailloux demande s'il y a correction ou modification à apporter.

Monsieur Jean-François Benoit propose l'adoption du procès-verbal du 12 juin 2013.

Madame Marie-Ève Néron appuie.

6. Présentation et adoption des états financiers 2013-2014

Monsieur Fabien Michaud présente et explique le rapport de vérification comptable 2013-2014.

Madame Huguette Joly indique que l'apport reporté est à 3 300 \$. Par contre le montant obtenu avec le conseil d'administration était de 11 000 \$. Si c'est le cas, nous ne dépassons pas le 25 % éligible des bailleurs de fonds.

Madame Huguette Joly propose qu'il y ait vérification auprès du vérificateur-comptable afin de s'assurer que l'on a en apport reporté.

Madame Marie-Christine Fournier appuie.

Aucune autre question n'est posée.

7. Présentation et adoption du rapport d'activités 2013-2014

Madame Sonia Mailloux laisse place à la coordonnatrice clinique du Ciasf, madame Naomi Kurasawa. Madame Kurasawa se présente et souligne le travail considérable de l'équipe du Ciasf malgré la charge de travail cette année ainsi que la réorganisation interne. Elle présente les membres de l'équipe permanente ainsi que l'équipe à temps partiel qui sont présents. Elle poursuit en donnant la parole à madame Nathalie Faubert.

Madame Faubert effectue la présentation des services offerts aux enfants victimes âgés de 3 à 5 ans. Monsieur Mathieu Bertrand se questionne à savoir qu'est-ce qui rend un enfant à risque pour qu'il intègre le groupe pour la prévention ? Madame Faubert explique que s'il y a une personne qui a déjà commis des gestes d'abus sexuels dans l'entourage proche de l'enfant, il peut participer au groupe par prévention afin d'avoir des outils pour se protéger.

Aucune autre question n'est posée, madame Faubert cède la place à madame Tatou Parisien. Celle-ci présente les groupes pour les enfants ayant vécu un abus sexuel âgés de 6-8 ans, ainsi que les groupes des enfants âgés de 9-12 ans. Il n'y a aucune question, madame Parisien redonne la parole à madame Kurasawa qui présente les tableaux en liens avec les services présentés. Madame Josée Champagne se questionne concernant le lien avec l'abuseur, sur le point prévention. Madame Parisien l'informe que ce sont les enfants du groupe de 3 à 5 ans qui ont participé au groupe à titre de prévention.

Madame Parisien poursuit en exposant les données auprès des enfants ayant des comportements sexuels intrusifs âgés de 7-9 ans et 10-12 ans. Madame Émilie De Bellefeuille demande si l'enfant a été victime et est intrusif sexuellement, qu'est-ce qu'il est mieux de travailler en premier ? Madame Parisien explique que les études démontrent qu'il est préférable de traiter les comportements sexuels intrusifs avant la victimisation.

Madame Nathalie Faubert présente les services offerts aux parents ayant un enfant victime.

Madame Caroline Vachon fournit les renseignements pour les services offerts auprès des adolescent(e)s ayant commis une agression sexuelle. Madame Nathalie Faubert poursuit avec les services auprès des parents d'adolescent(e)s ayant commis une agression sexuelle.

Monsieur Daniel Tardif prend la parole en introduisant qu'il est le nouveau intervenant auprès de la délinquance sexuelle au Ciasf. Il présente donc les différents groupes offerts en liens avec les adultes ayant commis une agression sexuelle. Madame Caroline Vachon ajoute qu'une évaluation du risque est effectuée auprès des participants avant l'intégration aux groupes. Les participants procèdent à une autre évaluation en cours de traitement, afin de vérifier leurs niveaux de protection. Madame Ann Tempier-Carson demande comment savoir quel groupe la personne doit intégrer ? Madame Huguette Joly indique qu'il y a plusieurs éléments à voir, par exemple le niveau de compréhension, l'événement de l'abus sexuel, le degré de récidive, etc.

Madame Marie-Christine Fournier demande si les adultes doivent reconnaître l'abus sexuel posé avant d'intégrer un groupe. Monsieur Tardif et madame Huguette Joly indique que les participants doivent reconnaître minimalement les gestes posés avant d'intégrer le groupe cognitif comportemental. Monsieur Stéphane Joulain explique que pour l'autre groupe de thérapie, les adultes participent même s'ils ne reconnaissent pas les gestes posés, par contre après 15 à 20 semaines, si la personne ne reconnaît toujours pas les gestes qu'il a commis, il lui est demandé de quitter le groupe.

Monsieur Mathieu Bertrand se demande si un enfant reconnaît avoir menti sur un abus sexuel, qu'arrive-t-il au présumé agresseur? Madame Joly explique que ce n'est pas à nous de juger cet élément, c'est à la cours d'en conclure si la personne est coupable ou non. Madame Sonia Forget ajoute que les Centres Jeunesses de l'Outaouais rencontre l'enfant et qu'une évaluation approfondie est effectuée.

Madame Nathalie Faubert poursuit avec le groupe des conjoint(e)s d'adultes ayant commis une agressions sexuelle. Il est difficile d'avoir des participant(e)s étant donné la confidentialité, nous ne pouvons pas rejoindre cette clientèle nous même. Les adultes ayant commis une agression sexuelle doivent en faire part eux-mêmes à leur conjoint(e)s.

Mise à part les groupes, nous effectuons plusieurs appels et nous en recevons d'avantage. Nous participons également à plusieurs rencontres avec des partenaires, des chercheurs, des étudiants, etc. Il indique que les employés du Ciasf ont traversé une année pleine de défi et souligne leur merveilleux travail.

Monsieur Fabien Michaud laisse place à monsieur Mathieu Bertrand, un slammer qui nous interprète deux slams. Le premier slam parle d'abus sexuel et le deuxième sur la santé mentale. Madame Sonia Mailloux expose à quel point les paroles de monsieur Bertrand sont émouvantes, captivantes et très bien interprétées. Elle remercie l'équipe du Ciasf et indique que l'équipe est une belle brochette de professionnel.

8. Élections des administrateurs

8.1 Nomination de la présidence et du secrétariat d'élection

Président (e) :

Monsieur Luc Legault propose madame Sonia Mailloux.

Aucune autre nomination.

Madame Mailloux accepte.

Secrétaire :

Monsieur Jean-François Benoit propose madame Brigitte Bénard.

Aucune autre nomination.

Madame Bénard accepte

8.2 Relève des candidatures

Madame Sonia Mailloux indique qu'il y a quatre (4) sièges pour un mandat de deux ans.

Les mises en nomination sont ouvertes.

Madame Marie-Ève Néron propose madame Lorraine Bédard par affidavit.

Monsieur Luc Legault propose monsieur Sylvain Ladouceur.

Madame Sonia Forget propose madame Isabelle Hudon.

Madame Patricia Pounienkow propose monsieur Jean-François Benoit.

Madame Émilie De Bellefeuille propose madame Marie-Christine Fournier.

Monsieur Jean-François Benoit propose madame Marie-Hélène Leblanc-Bourque.

Aucune autre nomination.

8.3 Validation pour l'acceptation des candidat(e)s nominé(e)s

Madame Bédard accepte par affidavit.

Monsieur Ladouceur accepte.

Madame Hudon accepte.

Monsieur Benoit accepte.

Madame Fournier accepte.

Madame Leblanc-Bourque accepte.

8.4 Processus d'élection

Étant donné qu'il y a plus de candidatures que le nombre de poste, les élections sont ouvertes. Chaque candidat(e) se présente. Madame Sonia Mailloux demande si l'Assemblée préfère un vote secret ou à main levée.

À l'unanimité un vote secret.

Mesdames Lorraine Bédard et Marie-Hélène Leblanc-Bourque sont élues pour un mandat de deux ans. Messieurs Stéphane Ladouceur et Jean-François Benoit sont élus pour un mandat de deux ans.

9. Nomination d'une firme de vérificateurs-comptables pour l'année financière 2014-2015

Résolution 2014-06-04 #1 :

Lors de l'assemblée générale annuelle du Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille tenue le 04 juin 2014, il fut proposé de reconduire le mandat de la firme de vérificateurs-comptables, Pierre Rousseau, comptable agréée.

Proposée par madame Marie-Ève Néron
Appuyée par madame Émilie De Bellefeuille.
Adoptée à l'unanimité.

Aucune autre proposition.

La firme Pierre Rousseau, comptable agréée est retenue.

10. Dépôt des prévisions budgétaires 2014-2015

Monsieur Fabien Michaud présente les prévisions budgétaires 2014-2015.

Monsieur Sylvain Ladouceur demande pourquoi le montant du loyer à augmenter. Monsieur Michaud explique que nous avons renouvelé le bail.

11. Lancement officiel du nouveau programme pour les enfants ayant des comportements sexuels intrusifs

Madame Huguette Joly explique qu'elle a effectué une demande de subvention afin de bâtir un programme pour les enfants ayant des comportements sexuels intrusifs. Cette subvention nous a été accordée pour un montant de 12 000 \$. Il y a eu plusieurs versions écrites de ce programme, afin qu'il soit efficaces auprès de cette clientèle. Madame Joly est fière de présenter l'auteure de celui-ci, madame Tatou Parisien avec la collaboration de mesdames Huguette Joly, Nathalie Faubert ainsi que madame Lyne Labre pour son aide aux images et la mise en page. Les rencontres sont présentées par module. Les parents seront présents tout au long du processus de l'enfant. A compter de septembre/octobre 2014, le programme fera objet d'analyse et de recherche afin de le valider, d'être reconnu comme meilleur pratique et devenir un programme clé en main. Madame Joly invite madame Parisien à venir parler des modules du programme. Madame Parisien explique le cheminement et les attentes pour chaque module.

Monsieur Mathieu Bertrand se demande si les garçons sont les enfants le plus abusés sexuellement ? Madame Parisien explique que nous avons une plus grande demande de services auprès des filles dans le cas des enfants victimes. Par contre pour les services auprès des enfants ayant des comportements sexuels intrusifs, nous observons un taux plus élevé de garçons surtout dans la catégorie d'âge 10-12 ans.

12. Présentation des orientations 2014-2015

Monsieur Fabien Michaud présente les orientations pour l'année 2014-2015.

Madame Josée Champagne s'interroge sur le point - production du film « mon corps, c'est mon corps ». Madame Huguette Joly informe que nous allons le moderniser. Nous avons obtenu le droit à la chanson « mon corps, c'est mon corps ». Monsieur Michaud indique que, cet été, le Ciasf sera en recrutement pour des acteurs (enfants).

13. Clôture d'assemblée

Madame Huguette Joly remercie madame Sonia Mailloux, présidente, pour son travail, son appui ainsi que son leadership tout au long de son mandat au sein du conseil d'administration. Elle lui remet un bouquet de rose.

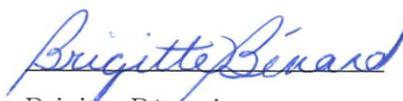
Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, madame Patricia Pounienkow propose la levée de l'assemblée à 20 h 20.

Monsieur Stéphane Ladouceur appui.



Sonia Mailloux

Présidente d'assemblée



Brigitte Bénard

Secrétaire d'assemblée

Liste des participants et des
participantes à l'AGA 2013-2014

Luc Legault	Alexandre Hoffarth
Marie-Ève Néron	Sylvain Ladouceur
Caroline Vachon	Mathieu Bertrand
Marie-Hélène Leblanc-Bourque	Stéphane Joulain
Émilie De Bellefeuille	Josée Champagne
Isabelle Hudon	Loméga Étienne
Richard Sévigny	Ann Carson-Tempier
Jean-François Benoît	Sonia Forget
Émilie Grenon	Patricia Pounienkow
Daniel Tardif	Huguette Joly
Fabien Michaud	Tatou Parisien
Nathalie Faubert	Naomi Kurasawa
Lyne Labre	Brigitte Bénard

Mot du président

L'année financière qui se termine était la fin d'un cycle au Ciasf. Nous devons compléter la restructuration de l'organisme et permettre la transition vers une nouvelle direction générale. Il va sans dire que l'année a été très chargée.

Je tiens à souligner l'implication et l'assiduité de tous les membres du conseil d'administration. Malgré la charge de travail et les rencontres nombreuses, la participation a été exemplaire.

Le comité de restructuration, procédures et politiques, présidé par Émilie de Bellefeuille, a été particulièrement actif cette année. Le comité a harmonisé la description de postes de la direction générale et de la coordination clinique afin de compléter la séparation des volets clinique et administratif. Le travail d'équipe a rendu l'exercice efficace et prometteur.

Le conseil d'administration a également mandaté ce comité pour préciser le statut légal des différents employés, contractuels et collaborateurs du Ciasf. Encore une fois, ce comité a éclairé le conseil d'administration et l'a doté d'outils lui permettant de qualifier le statut de chacun et de clarifier les obligations de tous. Nous sommes convaincus que la gestion des ressources humaines sera simplifiée pour les années à venir.

La transition n'aurait pas pu être complétée sans le travail du comité d'évaluation et de supervision de la direction générale et de celui d'embauche de la direction générale, tous deux présidés par Patricia Pounienkow. Ces comités ont muni le conseil d'administration d'une méthode d'évaluation permettant d'établir, en concert avec la direction générale, des objectifs précis et d'assurer leur suivi. Cette façon de faire permet une meilleure collaboration entre la direction générale et le conseil d'administration.

Le comité d'embauche de la direction générale a permis au Ciasf de franchir la dernière étape de la transition avec l'embauche de monsieur Simon Drolet, en poste depuis le mois de mai dernier. Le nouveau cycle qui commence passera par la consolidation des acquis et par l'élaboration d'une planification stratégique.

Le conseil d'administration n'aurait pas pu mettre à bien tout ce travail sans le support inconditionnel et la passion de la direction générale par intérim. C'est au nom de tous : employés, contractuels, membres du conseil d'administration, collaborateurs, chercheurs, passés et futurs, et surtout au nom des clients et des enfants, que je te dis MERCI Huguette.

Il serait impossible de conclure sans un mot pour les employés intervenants ou de soutien et les intervenants contractuels qui ont su maintenir le cap et nous permettre de continuer notre mission. Vous êtes le visage du Ciasf, vous êtes son moteur. Merci à vous.

L'avenir n'est pas sans défi pour le Ciasf, mais je crois que nous pouvons aborder ce nouveau cycle avec confiance et espoir, fort des cycles qui sont derrière nous.



Jean-François Benoit
Président du CA

Membres du conseil d'administration 2014-2015

Jean-François Benoît, président
Membre d'office à tous les comités

Lorraine Bédard, vice-présidente
Membre des comités d'évaluation de la direction et responsable de la production des saynètes "STOP, c'est mon corps".

Marie-Ève Néron, secrétaire-trésorière
Membre des comités d'évaluation de la direction, de restructuration et d'embauche.

Patricia Pounienkow, administratrice
Membre des comités d'évaluation de la direction et d'embauche.

Marie-Ève Saindon, administratrice
Membre du comité d'autofinancement.

Isabelle Hudon, administratrice
Membre du comité d'embauche.

Sonia Forget, administratrice
Membre du comité d'embauche.

Émilie De Bellefeuille, administratrice
Membre des comités de restructuration et de politiques et procédures.

Catherine Boucher-Véronneau, administratrice
Membre des comités de restructuration et de politiques et procédures.

L'équipe du Ciasf 2014-2015

Équipe permanente:

Huguette Joly, direction générale par interim de décembre 2014 à mai 2015

Naomi Kurasawa, coordonnatrice clinique / psychologue

Tatou Parisien, travailleuse social / psychothérapeute

Nathalie Faubert, sexologue / psychothérapeute

Brigitte Bénard, secrétaire-réceptionniste (retour congé de maternité en octobre 2014)

Équipe des contractuels:

Suzanne Lafond, psychologue / thérapeute en délinquance sexuelle

Caroline Vachon, criminologue / thérapeute en délinquance sexuelle

Richard Maltais, psychothérapeute / thérapeute en délinquance sexuelle

Richard Sévigny, intervenant pour le volet "délinquance sexuelle"

Buuma Maisha, psychothérapeute / thérapeute en délinquance sexuelle

Stéphane Joulain, psychothérapeute / thérapeute en délinquance sexuelle

Anne Carson-Tempier, psychologue / thérapeute auprès des enfants et parents

Johanne Deschamps, psychothérapeute / thérapeute auprès des enfants et parents

Audrey Rourre, intervenante pour le volet adolescents délinquants sexuels

Départ d'employés permanents durant l'année:

Fabien Michaud, directeur général (a quitté en décembre 2014)

Daniel Tardif, intervenant (a quitté en novembre 2014)

Lyne Labre, secrétaire-réceptionniste (remplacement d'un congé de maternité, a quitté en octobre 2014)



Bilan des activités
du Ciasf
2014-2015

Ateliers parents-enfants pour les enfants de 3 à 12 ans ayant vécu un abus sexuel

Depuis l'implantation des ateliers parents-enfants, le Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille (Ciasf) a maintenu les objectifs initiaux qu'il désirait atteindre, car ceux-ci se sont avérés essentiels. Ces objectifs sont atteints par l'entremise des activités et des interventions faites à l'intérieur des ateliers parents-enfants.

Les objectifs suivants sont visés lors des ateliers parents-enfants :

Accroître les compétences parentales afin d'optimiser le développement de l'enfant sur les plans physiques, affectifs, sociaux, sexuels et cognitifs;

- ❖ Diminuer la perception d'isolement social des parents et des enfants;
- ❖ Diminuer les troubles de comportement se manifestant suite à l'abus sexuel;
- ❖ Augmenter l'estime de soi chez l'enfant;
- ❖ Outiller l'enfant à se protéger;
- ❖ Favoriser le rapprochement parent-enfant;
- ❖ Diminuer et possiblement enrayer le sentiment de culpabilité se rattachant à la situation de l'abus sexuel ressenti par l'enfant et par le parent.

Afin de pouvoir offrir ces services, le Ciasf bénéficie d'une subvention de l'Agence de santé publique du Canada via le « Programme d'action communautaire pour les enfants » (PACE).

Groupe de prévention des abus sexuels pour les enfants de 3 à 5 ans provenant de milieux à risque :

Le Ciasf a développé, en 1994, un programme à caractère préventif et curatif s'adressant aux enfants de 3 à 5 ans victimes d'abus sexuels ou provenant d'un milieu à risque.

Au Ciasf, seul le groupe pour les enfants de 3 à 5 ans est caractérisé par ce double rôle. Compte tenu du jeune âge des participant(e)s et de leur capacité d'expression plus limitée, il est souvent difficile pour les organismes référents d'évaluer la situation d'abus sexuel comme étant fondée, et ce, malgré la présence de plusieurs éléments et indices pouvant indiquer que l'enfant a été abusé sexuellement ou encore que ce dernier évolue dans un milieu qui le met à risque de subir de l'abus sexuel.

Dans ces derniers cas, notre intervention est davantage axée sur la prévention des abus sexuels. Pour ce qui est des situations d'abus considérées comme fondées par les Centres Jeunesses de l'Outaouais (CJO), notre intervention s'avère tout à la fois curative. Les objectifs du programme visent l'apprentissage de moyens pour se protéger ou réagir en cas d'abus sexuel.

Les ateliers comportent dix rencontres sur une base hebdomadaire d'une durée de 1 heure 45 pour un minimum de 15 heures d'intervention de groupe. Les enfants sont accompagnés par leurs parents lors des rencontres.

Cette année, 4 groupes pour les enfants de 3 à 5 ans ont été offerts:

Nombre de demandes de services pour les enfants
de 3 à 5 ans provenant de milieux à risque : 38 demandes

Refus de service		10 enfants
<hr/>		
	Enfants	Parents
Nombre de personnes ayant participé aux groupes	15	15
Nombre de participant(e)s ayant abandonné les groupes	1	1
Nombre de participant(e)s ayant complété les groupes	14	14
Nombre d'enfants ayant reçu une thérapie individuelle	6	6
Nombre d'enfants à réévaluer au mois de septembre 2015 dû à l'âge ou au stade de développement	3	3
Nombre total d'enfants en attente de services au 31 mars 2015	4	4
<hr/>		
Nombre total d'enfants de 3 à 5 ans ayant reçus des services		18 enfants
Nombre total de parents d'enfants de 3 à 5 ans ayant participé avec leur enfant		18 parents
Nombre total de participants aux ateliers 3 à 5 ans (enfants et parents)		36 participants

Groupe d'intervention pour les enfants de 6 à 8 ans ayant vécu un abus sexuel :

Ces groupes visent à diminuer et à éliminer les conséquences de l'abus sexuel en tenant compte des objectifs individuels de chaque enfant. Pour tous les enfants qui intègrent nos groupes, la situation d'abus sexuel a été considérée fondée par les autorités pertinentes (CJO). L'intervention de nature psychoéducative comporte diverses techniques thérapeutiques comme la restructuration cognitive, les flashbacks, les cauchemars, etc. Différents médiums sont utilisés lors des rencontres de groupe: l'art thérapie, le bricolage, la chanson, les mises en situation, l'identification et l'expression des émotions, l'exposition graduée effectuée entre autres par le récit de l'agression vécu par l'enfant, le développement d'habiletés telles que l'affirmation de soi et l'éducation sexuelle.

La session comprend 14 rencontres incluant deux séances prolongées pour la passation du pré-test et du post-test. Les rencontres sont offertes à raison de 2 heures par semaine, pour un minimum de 28 heures d'intervention de groupe. Pour les cinq premières rencontres et la dernière, les enfants sont accompagnés de leur(s) parent(s).

Cette année, 2 groupes ont été offerts.

Nombre de demandes de services pour les enfants de 6 à 8 ans : 24 demandes

Refus de service		5 enfants
	Enfants	Parents
Nombre de personnes ayant participé aux groupes	13	20
Nombre de participant(e)s ayant complété les groupes	11	11
Nombre d'enfants ayant été retiré du groupe	1	1
Abandon du groupe	1	1
Nombre d'enfants ayant reçu une thérapie individuelle	6	6
Nombre total d'enfants de 6 à 8 ans ayant reçus des services		19 enfants
Nombre total de parents d'enfants de 6 à 8 ans ayant participé avec leur enfant		26 parents
Nombre total de participants aux ateliers 6 à 8 ans (enfants et parents)		45 participants

Groupe d'intervention pour les enfants âgés entre 9 à 12 ans ayant vécu un abus sexuel

Les situations d'abus doivent être considérées fondées par les autorités pertinentes (CJO) avant qu'un enfant puisse intégrer le groupe. L'intervention de nature psychoéducative comporte diverses techniques thérapeutiques comme: la restructuration cognitive, les flashbacks, les cauchemars, etc. Différents médiums sont utilisés lors des rencontres de groupe: l'art thérapie, le bricolage, la chanson, les mises en situation, l'identification et l'expression des émotions, l'exposition graduée effectuée entre autres par le récit de l'agression vécu par l'enfant, le développement d'habiletés telles que l'affirmation de soi et l'éducation sexuelle.

La session comprend 14 rencontres incluant deux séances prolongées pour la passation du pré-test et du post-test. Les rencontres sont offertes à raison d'une rencontre de 2 heures par semaine, pour un minimum de 28 heures d'intervention de groupe. Pour les quatre premières rencontres et la dernière, les enfants sont accompagnés de leur(s) parent(s).

Cette année, 4 groupes ont été offerts.

Nombre de demandes de services pour les enfants de 9 à 12 ans : 27 demandes

Refus de service		5 enfants
	Enfants	Parents
Nombre de personnes ayant participé aux groupes	20	24
Nombre de participant(e)s ayant complété les groupes	16	16
Nombre d'enfants ayant été retiré des groupes	2	2
Nombre d'enfants ayant abandonné les groupes	2	2
Nombre d'enfants ayant reçu une thérapie individuelle	2	2
Nombre total d'enfants de 9 à 12 ans ayant reçu des services		22 enfants
Nombre total de parents d'enfants de 9 à 12 ans ayant participé avec leur enfant		26 parents
Nombre total de participants aux ateliers 9 à 12 ans (enfants et parents)		48 participants

Résumé des trois (3) catégories d'âges

Nombre de demandes de services pour les enfants de 3 à 12 ans : 90 demandes

Refus de services: 20 enfants

Nombre total de groupes pour enfants victimes de 3 à 12 ans offerts cette année: 10 groupes

Nombre d'enfants ayant participé au traitement de groupe (complété ou en cours de traitement) : 48 enfants

Nombre total d'enfants ayant reçu une thérapie individuelle : 14 enfants

Nombre total des enfants ayant reçu des services 62 enfants

Nombre total de parents ayant reçu des services avec leurs enfants: 70 parents

Nombre total de personnes, parents et enfants ayant reçu des services: 129 personnes

Nombre total d'enfants en attente de services au 31 mars 2015, mais ayant débuté les services en avril 2015. 9 enfants

N.B. Il est à noter que plusieurs enfants qui participent aux groupes ont aussi des suivis individuels

Intervenantes durant l'année 2014-2015 :

Intervenantes principales: Mesdames Tatou Lachaine Parisien, Nathalie Faubert et Naomi Kurasawa

Co-intervenantes: Mesdames Johanne Deschamps et Audrey Rourre

Sous la supervision de : Madame Naomi Kurasawa

Tableau 1. Répartition des participant(e)s enfants et parents pour chaque session selon le groupe d'âge pour la thérapie de groupe

Session/Groupe d'âge	Enfants	Parents
Printemps 2014 / 3 à 5 ans	4	4
Automne 2014 / 3 à 5 ans	2	2
Automne 2014 / 3 à 5 ans	4	4
Hiver 2015 / 3 à 5 ans	5	5
Hiver 2014 / 6 à 8 ans	8	11
Hiver 2015 / 6 à 8 ans	5	7
Hiver 2014 / 9 à 12 ans (filles)	8	8
Hiver 2014 / 9 à 12 ans (garçons)	6	6
Automne 2014 / 9 à 12 ans (filles)	3	4
Automne 2014 / 9 à 12 ans (garçons)	3	4
Total	48	55

Tableau 2. Répartition selon l'âge des enfants ayant participé à des groupes ou ayant reçu un suivi individuel.

Âge	Groupe	Individuel	Total
3 ans	3	0	3
4 ans	4	4	8
5 ans	8	2	10
6 ans	4	3	7
7 ans	4	1	5
8 ans	5	2	7
9 ans	5	1	6
10 ans	6	0	6
11 ans	4	0	4
12 ans	5	1	6

Figure 1, Répartition des participant(e)s enfants pour chaque session dans chacun des groupes d'âge.

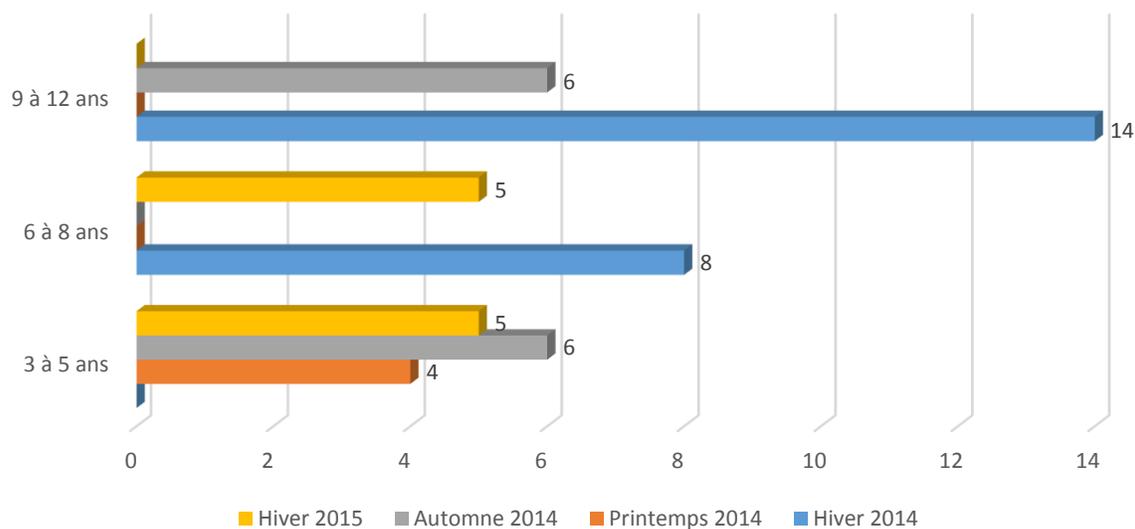
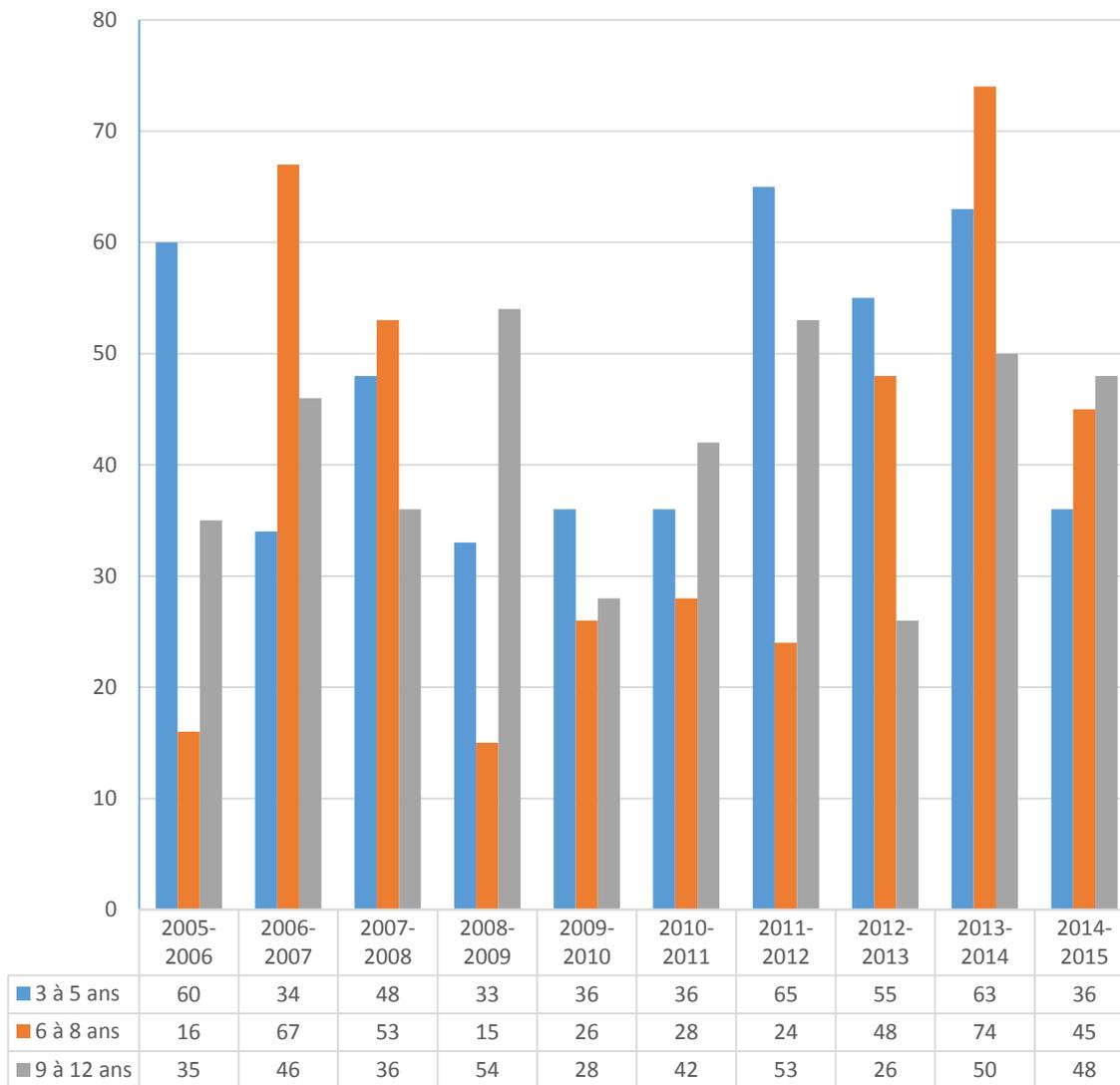


Tableau 3, Lien entre l'enfant et la personne l'ayant abusé (pour les enfants ayant reçu des services).

Personne ayant commis l'abus sexuel	Nombre d'enfants (Groupe)	Nombre d'enfants (Individuel)
Père biologique de l'enfant	3	3
Conjoint de la mère/conjoint de la grand-mère	6	2
Enfant du conjoint du parent/enfant de la famille d'accueil	4	1
Frère/sœur ou demi-frère/demi-sœur	16	2
Tierces personnes, voisin, gardien	4	0
Enfant de la classe / enfant de la garderie	2	2
Oncle/tante ou cousin/cousine	8	1
Ami(e) du jeune/ami(e) des parents	1	1
Grand-père / grand-mère	1	0
Prévention (non fondé)	3	2
Total d'enfants	48	14

Figure 2. Données comparatives selon les années pour le nombre de participant(e)s aux ateliers parents-enfants.



Services thérapeutiques pour les enfants de 7 à 12 ans ayant des comportements sexuels intrusifs envers d'autres enfants et leurs familles.

Le phénomène des enfants présentant des comportements sexuels intrusifs quoiqu'un phénomène encore tabou prend une ampleur grandissante. Les données de certaines recherches révèlent que 13 % à 18 % des abus sexuels perpétrés sur des enfants sont effectués par d'autres enfants de moins de 13 ans (Gray & Pithers, 1993 ; Utah Governor's Council on Juvenile sex offenders, 1990).

Depuis 1 an, le Ciasf offre 2 nouveaux programmes, un pour les enfants de 7 à 9 ans et leurs parents et un pour les enfants de 10 à 12 ans et leurs parents.

Les programmes comportent 8 modules:

1. Motivation aux changements;
2. Sensibilisation et reconnaissance;
3. Émotions;
4. Frontières;
5. Trajectoire;
6. Sexualité;
7. Habiletés sociales;
8. Mon projet de vie.

Le programme d'intervention est à la fois préventif et curatif. Préventif dans le sens où il sert à prévenir une rechute possible des comportements sexuels intrusifs, offre une éducation sexuelle adéquate selon l'âge, sert à améliorer les habiletés sociales, etc. Curatif, car il permet le traitement thérapeutique des enfants présentant des comportements sexuels intrusifs: reconnaissance du comportement sexuel intrusif, identification des éléments déclencheurs de ce type de comportement, réorientation des comportements sexuels vers une expression saine de la sexualité, etc.

Le programme thérapeutique pour les enfants âgés de 7 à 9 ans ayant des comportements sexuels intrusifs comporte 11 rencontres sur une base hebdomadaire de 2 heures, pour un total de 22 heures d'intervention de groupe. Au cours de ce cheminement thérapeutique, les parents participent à 10 de ces rencontres pour un total de 20 heures d'intervention de groupe.

Le programme thérapeutique pour enfant âgé de 10 à 12 ans comporte 14 rencontres d'une durée de 2 heures chacune sur une base hebdomadaire, pour un total de 28 heures d'intervention de groupe. Au cours de ce cheminement thérapeutique, les parents participent à 10 rencontres, pour un total de 20 heures d'intervention de groupe.

ENFANTS DE 7 À 9 ANS

Cette année, 1 groupe de 7 à 9 ans a été offert:

Nombre de demandes de services pour les enfants de 7 à 9 ans ayant des comportements sexuels intrusifs envers d'autres enfants : **6 demandes**

Refus de service	1 enfant
------------------	----------

Nombre d'enfants ayant participé aux groupes	5 enfants
--	-----------

Nombre de participant(e)s ayant complété les groupes	5 enfants
--	-----------

Nombre d'enfants ayant reçu une thérapie individuellement parallèlement au groupe	2 enfants
---	-----------

Nombre de parents ayant participé aux groupes	7 parents
---	-----------

Nombre de parents ayant complété les groupes	7 parents
--	-----------

Nombre total d'enfants en attente de services au 31 mars 2015	1 enfant
---	----------

Nombre total d'enfants de 7 à 9 ans ayant reçu des services	5 enfants
---	-----------

Nombre total de parents d'enfants de 7 à 9 ans ayant reçu des services	7 parents
--	-----------

Nombre total de participants aux ateliers de 7 à 9 ans (enfants et parents)	12 participants
--	------------------------

ENFANTS DE 10 À 12 ANS

Cette année, 2 groupes de 10 à 12 ans a été offert:

Nombre de demandes de services pour les enfants de 10 à 12 ans ayant des comportements sexuels intrusifs envers d'autres enfants : 14 demandes

Refus de service	3 enfants
<hr/>	
Nombre d'enfants ayant participé aux groupes	8 enfants
Nombre de participant(e)s ayant complété les groupes	8 enfants
Nombre de parents ayant participé aux groupes	11 parents
Nombre de parents ayant complété les groupes	11 parents
Nombre d'enfant ayant reçu une thérapie individuelle	3 enfants
Nombre de parents ayant accompagné leur enfant en thérapie individuelle	3 parents
<hr/>	
Nombre total d'enfants de 10 à 12 ans ayant reçu des services	12 enfants
Nombre de parents d'enfants de 10 à 12 ans ayant reçu des services	15 parents
Nombre total de participants aux ateliers de 10 à 12 ans (enfants et parents)	22 participants

Résumé des deux (2) catégories d'âges

Nombre total de demandes de services pour les enfants ayant des comportements sexuels intrusifs envers d'autres enfants : 20 demandes

Nombre total d'enfants de 7 à 12 ans ayant reçu des services 17 enfants

Nombre total de parents d'enfants de 7 à 12 ans ayant reçu des services 22 parents

Intervenantes durant l'année 2014-2015 :

Intervenant(e)s principal(e)s dans les groupes d'enfants: Madame Tatou Parisien

Co-intervenant(e): Mesdames Nathalie Faubert, Audrey Rourre et
Monsieur Daniel Tardif

Sous la supervision de: Madame Naomi Kurasawa

Services thérapeutiques pour les parents d'enfants de 7 à 12 ans ayant des comportements sexuels intrusifs envers d'autres enfants et leurs familles.

Tel que mentionné précédemment, le Ciasf offre un programme d'intervention pour les enfants qui manifestent des comportements sexuels intrusifs; ce programme s'adresse non seulement aux enfants, mais également à leur(s) parent(s). En effet, à l'intérieur de ce programme, les parents participent aux différents volets de la programmation, signifiant qu'ils bénéficient de 10 rencontres auxquelles sont rattachées des objectifs spécifiques, tels que:

- ❖ sensibiliser le parent à la problématique des comportements sexuels intrusifs
- ❖ développer leur écoute et la communication avec leur enfant
- ❖ établir et faire respecter les règles entourant l'intimité
- ❖ enrichir leurs connaissances sur le développement psychosexuel de l'enfant.

Nombre de demandes de services pour les parents d'enfants de 7 à 12 ans ayant des comportements sexuels intrusifs envers d'autres enfants :

23 demandes

Refus de service	4 parents
<hr/>	
Nombre de parents ayant participé aux groupes	16 parents
Nombre de parents ayant complété les groupes	16 parents
Nombre de parents ayant participé aux thérapies individuelles avec leur enfant	3 parents
<hr/>	
Nombre total de parents d'enfants ayant reçu des services	19 parents

Intervenantes durant l'année 2014-2015 :

Intervenantes principales: Mesdames Nathalie Faubert et Naomi Kurasawa

Sous la supervision de: Madame Naomi Kurasawa

Services pour les adolescent(e)s ayant vécu une agression sexuelle

Nous offrons aux adolescent(e)s ayant vécu une agression sexuelle un groupe d'intervention. Ces groupes ne sont pas mixtes afin que tous s'y sentent à l'aise. Il est à noter que des interventions individuelles sont également disponibles pour les adolescentes ou adolescents qui se préparent à intégrer un groupe ou encore qui souhaitent entreprendre une démarche parallèle afin de travailler des éléments qui ne sont pas abordés en groupe. Dans le même ordre d'idées, lorsqu'il n'y a pas assez d'adolescents masculins ou de participant(e)s anglophones pour débiter un groupe, ils/elles reçoivent un suivi individuel.

Le programme comporte 22 rencontres, incluant deux rencontres allouées pour le pré-test et un post-test ainsi que 20 rencontres d'intervention. Les rencontres sont de 2 heures 30 chacune au rythme d'une rencontre par semaine, pour un total d'intervention de groupe de 50 heures. De plus, le nombre de rencontres est adapté selon les besoins spécifiques des membres du groupe. Les groupes sont fermés. La programmation est également adaptée aux différentes réalités des membres du groupe.

Le programme comprend six modules :

Module 1 : décider de guérir;

Module 2 : dénoncer l'inacceptable;

Module 3 : reconnaître et mettre des mots sur les sentiments reliés à l'agression sexuelle;

Module 4 : diminuer ou enrayer les conséquences de l'agression sexuelle;

Module 5 : vivre sainement sa sexualité;

Module 6 : reprendre son pouvoir.

De plus, l'utilisation d'une approche thématique nous permet de centrer les membres du groupe sur la problématique de l'agression sexuelle et de reconnaître où chacun se situe face à celle-ci. Chaque rencontre permet aux participant(e)s de diminuer l'impact que l'agression sexuelle a sur sa vie.

Le programme permet également d'amorcer une démarche de changement en utilisant l'entraide au sein du groupe, d'acquérir de nouvelles connaissances, ainsi que de s'outiller pour mieux répondre à ses besoins. Le groupe a aussi comme objectif de leur permettre de reprendre du pouvoir et de retrouver l'équilibre dans leur vie.

Notons que chaque adolescent(e) est reçu(e) en entrevue individuelle avant d'intégrer son groupe respectif afin de déterminer ses objectifs de travail. Dans l'éventualité où des ressources additionnelles deviendraient disponibles, un suivi serait effectué dans les six mois suivant la fin du groupe.

Cette année, 2 groupes d'adolescentes et aucun groupe d'adolescents:

ADOLESCENTES DE 13 À 17 ANS

Nombre total de demandes de services pour les adolescentes de 13 à 17 ans ayant vécu une agression sexuelle : 20 demandes

Refus de service	4 adolescentes
<hr/>	
Nombre d'adolescentes ayant participé aux groupes	8 adolescentes
Nombre de participant(e)s ayant complété les groupes	5 adolescentes
Nombre d'adolescentes ayant été retiré	1 adolescentes
Nombre d'adolescentes ayant abandonné	2 adolescentes
Nombre d'adolescentes ayant reçu une thérapie individuelle	4 adolescentes
Nombre d'adolescentes ayant débuté les services après le 31 mars 2015	4 adolescentes
<hr/>	

ADOLESCENTS DE 13 À 17 ANS

Nombre total de demandes de services pour les adolescents de 13 à 17 ans ayant vécu une agression sexuelle : 3 demandes

Refus de service	1 adolescents
<hr/>	
Nombre d'adolescents ayant reçu une thérapie individuelle	2 adolescents
<hr/>	

Résumé des deux (2) catégories

Nombre total de demandes de services pour les adolescentes et les adolescents de 13 à 17 ans ayant vécu une agression sexuelle : 23 demandes

Nombre total d'adolescentes ayant reçu des services	12 adolescentes
Nombre total d'adolescents ayant reçu des services	2 adolescents
Nombre total de participant(e)s	14 participant(e)s

Intervenantes durant l'année 2014-2015

Intervenante principale: Mesdames Tatou Lachaine Parisien

Sous la supervision de: Madame Naomi Kurasawa

Services aux parents dont l'enfant a vécu un abus sexuel

Au fil des années, nous avons constaté que deux types de clientèles particulières font appel à ce service. Nos programmes suivent donc le mouvement de cette réalité et nous cherchons à réunir, selon des groupes distincts, les personnes dont les besoins et les spécificités se ressemblent. Dans un premier temps, nous rassemblons dans un même groupe les mères dont l'enfant fut abusé sexuellement par leur partenaire ou par un membre de la famille immédiate (abus sexuel intrafamilial). Dans un deuxième temps, nous réunissons également dans un groupe des adultes qui jouent un rôle significatif auprès d'un enfant qui a été abusé sexuellement par une personne à l'extérieur de la famille immédiate (abus sexuel par une tierce personne). Depuis 2 ans, nous avons un nouveau programme qui répond à ces deux types de clientèle. Les treize premières rencontres de groupe sont adaptées à la réalité de tous les parents dont l'enfant a été abusé sexuellement. À cette étape, les parents dont les enfants ont été abusés par une tierce personne terminent leurs parcours, tandis que les parents dont l'enfant a été abusé par un membre de la famille poursuivent pour 4 autres semaines.

Le programme pour les parents dont l'enfant a été abusé par une tierce personne est d'une durée de 13 semaines, chacune au rythme d'une fois par semaine (2h30 par rencontre) pour un total de 32.5 heures. Tandis que pour les parents dont l'abus fût intrafamiliale, le programme est de 17 semaines de 2h30 chacune pour un total de 42.5 heures.

Chacune des rencontres aborde une facette particulière et comporte des objectifs spécifiques reliés à la problématique de l'abus sexuel. Nous leur proposons donc une démarche progressive afin de démystifier la problématique de l'abus sexuel et l'ensemble de ses répercussions. Ce groupe d'intervention se veut donc une réponse aux multiples questionnements et bouleversements auxquels les parents sont confrontés suite à l'abus sexuel de leur enfant.

Les objectifs suivants sont visés lors des rencontres :

- ❖ développer les connaissances liées à l'abus sexuel;
- ❖ éveiller la femme à la portée et aux conséquences de l'abus sexuel pour l'enfant qui fut victime;
- ❖ favoriser chez la femme la reconnaissance de la problématique d'abus sexuel au sein de la famille;
- ❖ renforcer les rôles et les capacités parentales qui misent sur la protection de l'enfant et sur le développement d'un milieu sain où la femme et l'enfant pourront s'épanouir.

Nombre total de demandes de services pour les parents
dont l'enfant a subi un abus sexuel: 26 demandes

Cette année, 2 groupes de parents ont été offerts:

Refus de service	7 parents
Non éligible	1 parent
<hr/>	
Nombre de parents ayant participé aux groupes	9 parents
Nombre de participant(e)s ayant complété les groupes	7 parents
Nombre de parents ayant été retiré	1 parent
Nombre de parents ayant abandonné	1 parent
Nombre de parents ayant reçu une thérapie individuelle	5 parents
Nombre total de parents ayant reçu des services	14 parents
<hr/>	
Nombre total de parents en attente de services au 31 mars 2015, mais ayant débuté les services en avril 2015	4 parents

N.B. : Il est à noter que **70 autres parents** ont reçu des services dans le cadre des groupes et suivi individuel pour enfants victimes.

Intervenantes durant l'année 2014-2015

Intervenantes principales: Mesdames Nathalie Faubert, Naomi Kurasawa

Co-intervenantes: Mesdames Ann Carson-Tempier et Johanne Deschamps

Sous la supervision de: Madame Naomi Kurasawa

Services pour les adolescent(e)s ayant commis une agression sexuelle

Ce programme est de six mois et s'adresse à des jeunes de 13 à 17 ans ayant été reconnus coupables de délit(s) sexuel(s). Il a pour but de faire cesser les agissements sexuels abusifs. Il faut prendre en compte que ces groupes sont homogènes.

Chaque module comprend une série d'ateliers de 2 heures 30 où plusieurs méthodes sont utilisées telles que des discussions de groupe, des vidéos, des devoirs, des exercices individuels et de groupe, ainsi que des témoignages. Le groupe d'intervention est fermé et comprend de six à dix participant(e)s. Les ateliers de groupe permettent aux adolescent(e)s ayant commis une agression sexuelle d'identifier certaines carences d'ordre relationnel, personnel, familial et sexuel et de comprendre comment ces dernières ont contribué au développement de leur propre cycle de l'agression sexuelle. Grâce à cette compréhension, il leur est alors possible d'identifier des stratégies visant à prévenir toute rechute.

Les références proviennent essentiellement des *Centres Jeunesse de l'Outaouais*. Les participant(e)s s'inscrivent habituellement sous la *Loi du système de justice pénale pour les adolescents* (LSJPA) ou encore sous la *Loi de la Protection de la Jeunesse* (LPJ).

Il importe de souligner la complexité accrue des personnes vivant cette problématique. Plusieurs d'entre eux éprouvent certaines limitations en raison d'un problème de santé mentale, d'une déficience intellectuelle légère, d'un syndrome, de troubles de comportement ou de développement. Les interventions devant ainsi être adaptées à leurs besoins, à leur niveau de compréhension, des rencontres individuelles sont ajoutées à celles de groupe, ce qui nécessite davantage de temps d'intervention.

Compte tenu de la complexité de la réalité de ces adolescent(e)s et leur famille, et ce, tant au niveau personnel que familial, l'implication du milieu et de nos partenaires est primordiale afin de répondre le plus adéquatement possible aux besoins de ces familles souvent en crise.

Règle générale, étant donné le nombre restreint de demandes pour les **adolescentes** ayant abusé sexuellement ou pour les **adolescents** et/ou les **adolescentes anglophones**, ceux-ci complètent généralement le programme sur une base individuelle, en dyades ou en petits groupes, selon le cas.

2014-2015

Nombre total de demandes de services pour les adolescent(e)s
ayant commis une agression sexuelle 28 demandes

Cette année, 3 groupes d'adolescents et aucun groupe pour les adolescentes

Refus de service	2 adolescents
<hr/>	
Nombre d'adolescents ayant participé aux groupes	18 adolescents
Nombre de participants ayant complété les groupes	10 adolescents
Nombre d'adolescents ayant été retiré	4 adolescents
Nombre d'adolescents ayant abandonné	4 adolescents
Nombre d'adolescentes ayant reçu un suivi individuel	4 adolescents
<hr/>	
Nombre total d'adolescents en attente de services au 31 mars 2015, mais ayant débuté les services en avril 2015	4 adolescents
Nombre total d'adolescentes et d'adolescents ayant reçu des services:	22 adolescent(e)s

Intervenant(e)s durant l'année 2014-2015

Intervenantes principales: Madame Caroline Vachon et Monsieur Buuma Maisha

Co-intervenant: Madame Audrey Roure et Messieurs Richard Sévigny et Daniel Tardif

Coordonné par: Madame Naomi Kurasawa

Services pour les parents dont l'adolescent(e) a commis une agression sexuelle

Plusieurs recherches ont fait de leur objet d'étude l'étiologie des comportements sexuels agressifs adolescent(e)s. Parmi les facteurs favorisant l'apparition de comportements sexuels agressifs, l'environnement familial semble être un facteur prépondérant dans le développement de conduites sexuelles dites déviantes chez cette clientèle. En contrepartie, si la famille constitue d'une part un facteur favorisant l'apparition de ce type de comportement, d'autre part, elle constitue également un facteur de protection permettant la diminution voire la non-répétition des dits comportements. Certains indices nous portent à croire qu'un adolescent en processus thérapeutique répond plus positivement au traitement lorsqu'un ou ses deux parents sont impliqués dans sa démarche thérapeutique. Dans ce contexte, de même qu'en lien avec sa mission d'offrir des services à l'ensemble des membres d'une famille confrontés à la problématique de l'abus sexuel, le Ciasf, croit qu'il se révèle favorable et essentiel d'offrir des services thérapeutiques simultanément à l'adolescent(e) auteur d'agressions sexuelles et aux parents de cet adolescent(e). L'expérience nous a permis de constater que cette stratégie thérapeutique permet non seulement d'obtenir un meilleur succès dans les interventions, mais en favorisant l'implication et l'intégration des parents dans le processus thérapeutique, elle offre une prévention nettement plus efficace.

Le Ciasf offre depuis 1995 des groupes pour les parents dont l'adolescent(e) a commis une agression sexuelle. Diverses études appuient l'importance d'impliquer la famille dans le traitement des adolescent(e)s qui commettent des agressions sexuelles :

1. une forte proportion des agressions commises par ces jeunes le sont sur des membres de la famille immédiate ou élargie;
2. compte tenu de leur âge, ces jeunes sont particulièrement tributaires de la dynamique familiale et plusieurs de leurs actes semblent avoir des enjeux familiaux importants (agressions commises de manière impulsive après une dispute familiale, colère et révolte face à certaines impasses familiales, déplacement de l'agressivité, besoin d'attention, etc.) ;
3. plusieurs de ces familles ont besoin d'être appuyées et accompagnées pour assurer une meilleure définition des rôles et des limites au sein de la famille et des modalités de contrôle du jeune et pour assurer une meilleure communication et l'expression des attentes réciproques, etc.;

4. plusieurs de ces familles nécessitent un soutien et de l'information pour comprendre la nature des actes commis et désamorcer la culpabilité paralysante;
5. étant donné que les mécanismes de défense privilégiés de ces jeunes sont la minimisation et le déni, la famille peut être plus ou moins manipulée par le jeune qui tente de se la rallier face au « système », aux intervenants, etc.

Pour toutes ces considérations, on gagne à informer les familles des faits et des difficultés de leurs enfants afin de les associer au processus thérapeutique.

Les parents deviennent de précieux collaborateurs puisque leur implication auprès de leur fils ou de leur fille dans leur cheminement a pour effet de favoriser grandement l'atteinte des objectifs visés par la participation de ce même jeune au groupe. Dans cette optique, nous nous soucions d'offrir de l'appui à ces parents. Celui-ci se fonde d'abord sur l'écoute de leurs préoccupations puis sur le partage d'informations. Nous tenons à les renseigner sur la problématique de la délinquance sexuelle de leur fils ou de leur fille, sur le programme auquel celui-ci ou celle-ci participe ainsi que sur la portée envers les victimes des gestes à caractère sexuel commis. Ensemble, nous les responsabilisons face à leurs comportements ou leurs actes, en participant conjointement au programme de leur adolescent(e). Ainsi, les parents se positionnent de façon à faciliter l'amorce de changements positifs chez leur fils ou leur fille et ils contribuent par le fait même à la prévention de la rechute. Malheureusement, nous notons qu'en général, moins de 50% des parents représentent leur enfant au groupe. Il est important que tous les intervenants qui œuvrent auprès d'un adolescent ou d'une adolescente qui a commis une agression sexuelle encouragent fortement les parents à participer à ce groupe pour qu'ils puissent accompagner leur enfant dans leur cheminement. Une partie du succès de l'adolescent(e) qui commet des agressions sexuelles repose sur l'appui de son parent.

Le programme est étalé sur une période de 14 rencontres de 2,5 heures chacune, pour un total de 35 heures d'intervention. Parallèlement au programme de groupe, trois rencontres familiales (parents-adolescent(e)s) ont été intégrées au processus thérapeutique.

Nombre total de demandes de services pour les parents dont l'adolescent(e) a commis une agression sexuelle: 12 demandes

Cette année, 2 groupes parents ont été offerts:

Nombre de parents ayant participé aux groupes	12 parents
Nombre de parents ayant abandonné	1 parent
Nombre de participant(e)s ayant complété les groupes	11 parents

Intervenantes durant l'année 2014-2015

Intervenantes principales: Mesdames Nathalie Faubert et Huguette Joly

Co-intervenantes: Mesdames Ann Carson-Tempier et Johanne Deschamps

Sous la supervision de: Madame Naomi Kurasawa

Services pour les adultes ayant commis une agression sexuelle

Des services pour les délinquants sexuels sont offerts au Ciasf.

Nouvelles demandes

Du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015, nous avons reçu **des demandes de services** provenant de délinquants sexuels adultes, pour un total de **90 nouvelles demandes**.

56 références provenant des agents de probation (sécurité publique)

06 références provenant de la prison de Hull (sécurité publique)

02 références provenant du Service correctionnel du Canada

21 références provenant des Centres jeunesse de l'Outaouais

18 références provenant de la personne elle-même

11 références provenant des avocats de la défense

Groupes de thérapie selon l'approche constructiviste :

Le Ciasf a offert trois groupes par semaine aux adultes ayant commis une agression sexuelle. Les groupes sont composés de huit participant(e)s et ont la possibilité de recevoir un total d'environ 24 personnes. Il est à noter que les groupes peuvent parfois accueillir quelques participant(e)s supplémentaires puisque tous les adultes qui ont terminé ces groupes ont – à titre d'anciens – la possibilité de le réintégrer en tout temps. Deux groupes sont pour les personnes francophones et un groupe qui accueille les personnes bilingues.

Nombre de groupes cette année : 3 groupes

Nombre d'adultes ayant intégré la thérapie cette année : 22 adultes

Nombre d'adultes ayant terminé leur thérapie : 17 adultes

Nombre d'adultes ayant abandonné leur thérapie : 6 adultes

Nombre d'adultes présentement en thérapie : 23 adultes

Nombre total de participants au cours de l'année : 46 adultes

Nombre d'adultes en attente de services : 0 adulte

Thérapeutes durant l'année 2014-2015

Thérapeute principale : Madame Suzanne Lafond

Co-thérapeutes : Messieurs Richard Maltais, Buuma Maisha et Stéphane Joulain

Groupe de Thérapie selon l'approche cognitivo-comportementale :

Chaque groupe peut accueillir 8 participant(e)s. Chaque participant est évalué pour le risque avant le début du groupe et après. Le programme comprend six modules :

- Module 1 : motivation aux changements;
- Module 2 : sensibilisation;
- Module 3 : conscientisation;
- Module 4 : responsabilisation;
- Module 5 : sexualité;
- Module 6 : habiletés sociales, maintien des acquis.

Nombre total de groupes cette année :	2 groupes
Nombre d'adultes ayant débuté un groupe :	18 adultes
Nombre d'adultes ayant terminé :	8 adultes
Nombre d'adultes en cours de groupes :	8 adultes
Nombre d'adultes ayant abandonné:	1 adulte
Nombre d'adultes ayant été retiré pour cause d'absentéisme:	1 adulte

Intervenant(e)s durant l'année 2014-2015 :

Intervenante principale: Madame Caroline Vachon

Co-intervenants: Messieurs Stéphane Joulain, Richard Sévigny et Richard Maltais

Groupe de sensibilisation :

Nous voulons, par ce programme, offrir aux délinquants sexuels détenus au *Centre de détention de Hull*, la possibilité de débiter leur processus de traitement par une réflexion sur la reconnaissance des gestes qu'ils ont posés.

Plusieurs objectifs sont travaillés au sein de ce programme, en voici quelques-uns :

- ❖ Permettre aux auteurs des gestes d'abus sexuels d'exprimer leurs souffrances;
- ❖ Travailler au niveau de la reconnaissance et de la responsabilisation des gestes d'abus qu'ils ont commis;
- ❖ Sensibiliser les hommes à ce qu'est un abus sexuel et ses conséquences.

Processus :

Chaque candidat participe à une rencontre individuelle permettant de créer un lien de confiance avec l'intervenant, de déterminer le niveau de reconnaissance face aux gestes posés, de cibler certaines erreurs cognitives, de cerner certaines variables psychologiques, affectives, sexuelles et sociales en cause.

Lors des cinq rencontres de groupe hebdomadaires subséquentes, les thèmes suivants sont abordés :

- ❖ Sensibilisation et reconnaissance de ce qu'est un abus sexuel, le consentement et de leur responsabilité face aux gestes posés;
- ❖ Histoire personnelle afin de mettre en relief la dimension trans générationnelle de l'abus sexuel et/ou de diverses problématiques;
- ❖ Conséquences vécues chez les victimes et identification des éléments pouvant nuire au développement de l'empathie chez les agresseurs;
- ❖ Motivation aux changements.

Ces rencontres, en plus de leur permettre d'initier une réflexion sur les gestes posés et de briser l'isolement, offrent aux participants l'occasion d'être entendus au sujet de leur souffrance et de leur vécu passé et actuel. Une telle démarche facilite leur intégration dans un groupe de thérapie à leur sortie de détention.

Nombre total d'adultes ayant bénéficié des services du groupe de sensibilisation pour les adultes détenus au Centre de détention de Hull : 0 adulte

Cette année, aucun groupe n'a été offert, puisque les références ne le permettaient pas.

Nombre d'adultes ayant été rencontré individuellement au Centre de détention de Hull	5 adultes
--	-----------

Intervenant(e) durant l'année 2014-2015 :

Monsieur Daniel Tardif et Madame Huguette Joly

Services aux conjoint(e)s

Groupe d'intervention pour les conjoint(e)s des adultes ayant commis une agression sexuelle :

Ce groupe s'adresse aux conjoint(e)s des adultes ayant commis une agression sexuelle envers un enfant dans un contexte extrafamilial. Le programme fut composé de 17 rencontres sur une base hebdomadaire de 3 heures chacune.

Les objectifs suivants sont visés lors des rencontres :

- ❖ développer les connaissances liées à l'agression sexuelle d'enfants;
- ❖ renforcer les rôles et les capacités parentales qui misent sur la protection de l'enfant;
- ❖ éveiller le parent à la portée et aux conséquences de l'agression sexuelle pour l'enfant qui fut victime;
- ❖ favoriser chez le parent l'appropriation de moyens et d'attitudes qui soutiendront et enrichiront l'enfant;
- ❖ privilégier la reprise de pouvoir (empowerment) de l'adulte à l'égard de son rôle de conjoint(e).

La plus grande difficulté rencontrée face à ces groupes est l'accès aux conjointes. En raison d'enjeux entourant la confidentialité de nos client(e)s, il est ardu d'entrer en contact avec leur partenaire. Nous dépendons en fait de la motivation des adultes ayant posé des gestes d'abus d'aviser leur conjoint(e) de ce service.

Il n'y a pas eu de groupe pour conjointes d'adultes ayant commis une agression sexuelle cette année.

Nombre de conjointes ayant reçu une thérapie individuelle:	11 conjointes
Nombre de conjoint ayant reçu une thérapie individuelle:	1 conjoint
Nombre total de conjoint(e)s ayant reçu une thérapie individuelle	12 conjoint(e)s

Intervenantes durant l'année 2014-2015

Intervenantes principales: Mesdames Nathalie Faubert et Naomi Kurasawa

Sous la supervision de: Madame Naomi Kurasawa

Projets de recherche

Projets en cours au Ciasf

Chercheuse principale : Martine Hébert (UQAM) :

Projet Enfants victimes d'agression sexuelle âgés de 6 à 12 ans.

Les enfants et le parent non-agresseur sont rencontrés au Temps 1 (avant de débiter l'intervention de groupe), au Temps 2 (après l'intervention) et au Temps 3 (un an après le Temps 1). Les outils administrés permettent d'évaluer les symptômes associés à l'agression sexuelle et une série de facteurs de protection pouvant alléger les symptômes (par exemple, les stratégies de coping ou le soutien perçu). Les analyses prévues visent à documenter les profils des enfants agressés sexuellement et d'identifier les effets liés à la participation à la thérapie de groupe.

Projet Adolescentes victimes d'agression sexuelle.

Les adolescentes sont rencontrées au Temps 1 (avant de débiter l'intervention de groupe), au Temps 2 (après l'intervention) et au Temps 3 (un an après le Temps 1). Les différentes mesures administrées visent à évaluer les symptômes liés à l'agression sexuelle notamment les symptômes de stress post-traumatique et de dissociation. Les analyses prévues permettront d'identifier les facteurs liés à la sévérité des symptômes chez les adolescentes. Par ailleurs, il sera possible de documenter l'évolution des adolescentes suite à leur participation au groupe d'intervention.

Psychological and neuropsychological characterization of juvenile sexual offenders, depuis 2009.

Chercheurs : Monique Tardif et Christian Joyal

Le but du présent projet est de mieux comprendre les circonstances et les raisons qui sont associées aux abus sexuels perpétrés par des adolescents. Sur le plan de l'innovation, ce projet se distingue par une conception qui intègre des facteurs psychologiques et cliniques avec des facteurs neuropsychologiques. L'objectif de ce projet pilote est de confirmer l'existence de sous-groupe d'adolescents abuseurs sexuels, sur la base de traits internes (variables intrapersonnelles) et externes variables comportementales) qui détermineraient des profils différenciés. Il est anticipé que les variables à l'étude permettant de les différencier concernent : la compétence sociale, l'estime de soi, le style d'attachement, l'impulsivité, la recherche de sensations et la prise de risque, les capacités des fonctions exécutives et le QI. Cela impliquerait que les adolescents des sous-groupes (ados qui abusent des enfants, ados qui abusent des pairs, ados délinquants non abuseurs et ados non délinquants) abuseraient pour des raisons et dans des contextes différents.

Clientèles ciblées : adolescents abuseurs d'enfants (victimes âgées de 12 ans et moins), adolescents (victimes âgées de 13 ans et plus), adolescents délinquants non sexuels et adolescents de la population générale.

Périodes de recrutement : août 2012

Retombées attendues : Si les hypothèses se confirment, notre compréhension des abus sexuels devra prendre en compte ces nouvelles variables et tester les hypothèses avec de plus grands échantillons. Cette étude pilote suggère que les AASE abusent sexuellement pour des raisons très différentes que les AASP et qu'ils présentent un niveau de développement plus bas de variables psychosociales clés, les rendant hautement à risque de récurrence. Comme tel, ce projet a le potentiel de promouvoir des plans d'interventions plus spécifiques. Si les hypothèses proposées sont confirmées, cela impliquera qu'une révision des stratégies de traitement existantes sera nécessaire afin de mieux répondre aux besoins de traitement spécifiques de ces deux groupes de cette recherche à l'annexe 2 dans le rapport annuel 2008-2009.

La collecte de données est terminée et une présentation sur les résultats neuropsychologiques sera faite au Cifas par Christian Joyal et al. au courant de la prochaine année.

Programme Hypothèse Gaïa

Chercheuse principale: Monique Tardif

Le Programme Hypothèse Gaïa se veut un programme multimodulaire d'interventions auprès d'adolescents auteurs d'abus sexuels et leurs parents. De façon plus spécifique, ce programme est scindé en 5 modules dont les principaux objectifs sont de :

- ❖ Adresser la détresse des parents en leur permettant de ventiler leurs émotions par rapport au dévoilement et de les aider à reconnaître les gestes d'abus sexuels, tout en les aidant à s'engager dans le programme d'intervention;
- ❖ prévenir la récurrence à l'égard de toutes formes de violence;
- ❖ éduquer sur la sexualité et l'intimité;
- ❖ développer les habiletés parentales en ce qui a trait aux pratiques disciplinaires, l'encadrement et la supervision;
- ❖ travailler sur la dimension émotionnelle des familles aux prises avec un haut niveau de détresse émotionnelle dans le but de réduire l'anxiété.

Les modules A et B comportent de 3 à 4 rencontres de groupes avec les parents; en ce qui a trait au module C, 3 sessions se font en groupe et 2 sessions se feront famille par famille; enfin, selon une évaluation des besoins de chacune des familles, celles-ci seront orientées soit vers le module D ou le module E et les rencontres auront lieu à une fréquence d'une fois par mois. Dès l'automne 2015, un groupe contrôle débutera. Ce projet sera effectué en partenariat avec le CISSSO (CJO).

OYÉ ! OYÉ!
Bonne nouvelle

La recherche auprès des enfants ayant des comportements intrusifs envers d'autres enfants débutera à la mi-juin 2015. C'est l'équipe de l'UQAM, dirigée par Madame Martine Hébert, qui effectuera cette recherche.

Remerciement

Le Ciasf tient à remercier ces illustres chercheurs qui font avancer les connaissances sur la cause et permettent au Ciasf d'offrir des services de qualité.

Bilan des services autres que les groupes

- 241 rencontres individuelles
 - 9 rencontres de couple
 - 51 rencontres familiales
 - 5 visites à la détention
 - 1 évaluation du risque
 - 11 études de cas
 - 94 entrevues d'accueil
 - 15 rencontres avec des professionnels
 - 66 rencontres avec des partenaires
 - 10 rencontres avec des étudiants
 - 19 rencontres avec les chercheurs
- 210 heures de supervision clinique
 - 7 rencontres d'équipe
 - 2 rencontres de réunification
- 13 rencontres en dyade

Bilan des appels téléphoniques effectués en 2014-2015

- 3285 appels à/de différents organismes et personnes désirant des informations
- 2559 appels de clients ou clients potentiels
- 5844 appels téléphoniques au total**

Partenaires et organismes référents

La réussite de tous les programmes offerts au Ciasf dépend de la concertation avec les organismes du milieu. C'est grâce à ces liens privilégiés que nous avons pu développer des services qui répondent aux besoins de notre clientèle et ainsi accomplir notre mission.

Nous tenons à remercier chaleureusement nos partenaires financiers qui nous permettent d'actualiser notre mission.

- ❖ Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais
- ❖ Agence de la Santé Publique du Canada par le biais du Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE)
- ❖ Centraide Outaouais
- ❖ Le Ministère de la Sécurité publique
- ❖ Un merci spécial aux avocats de l'Étude de Maître Gérard Larocque et de Maître Swanson ainsi qu'à Maître Jean-François Benoit pour les dons au Ciasf.
- ❖ Merci aux policiers de Gatineau qui, depuis deux ans, remettent au Ciasf une partie des profits de leur tournoi de golf.

Nous tenons à remercier également tous ceux avec lesquels nous collaborons pour venir en aide aux jeunes et à leurs familles.

Partenaires et référents :

- ❖ Direction de la protection de la jeunesse
- ❖ Centre hospitalier Pierre-Janet
- ❖ Services correctionnels du Canada
- ❖ Le Service de probation de l'Outaouais
- ❖ Le Centre de détention de Hull
- ❖ Le Centre d'aide 24/7
- ❖ Espace Outaouais
- ❖ Les CLSC de la région administrative 07
- ❖ Les corps policiers municipaux et provinciaux
- ❖ Centre d'aide et de lutte contre les agressions sexuelles de l'Outaouais (CALAS)
- ❖ Le centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC)

Partenaires de recherche :

- ❖ Le Centre de recherche interdisciplinaire sur les problèmes conjugaux et les agressions sexuelles (CRIPCAS)
- ❖ Martine Hébert, Ph. D., Université du Québec à Montréal (UQAM)
- ❖ Monique Tardif, Ph. D., Université du Québec à Montréal (UQAM)

Nous sommes membres de :

- ❖ La table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais (TROCAO)
- ❖ Regroupement des intervenants en matière d'agression sexuelle (RIMAS)
- ❖ Association québécois Plaidoyer-Victimes
- ❖ REVAS Québec
- ❖ L'organisme Espace Outaouais
- ❖ Comité urbain en agression sexuelle
- ❖ Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC)

Partenaires:

- ❖ Monsieur Maurice Pelletier (don de toutous pour les enfants)
- ❖ Monsieur et Madame Alain Francis (propriétaire d'un Tim Hortons)

Formations reçues par le personnel du Ciasf

- ❖ Formation sur l'hypersexualisation par Madame Francine Duquet, le 8 mai 2014, durée ½ journée.
- ❖ Colloque du RIMAS s'intitulant "Vers une meilleure compréhension de l'agression sexuelle", les 11 et 12 juin 2014, durée 9,5 heures.
- ❖ Formation sur la sexo-trousse par Madame Chantal Proulx du Pavillon du Parc, le 15 octobre 2014, durée 3 heures.
- ❖ Formation sur la supervision Clinique donnée par Dr Conrad Lecomte, le 17 octobre 2014, durée 5 heures.
- ❖ Formation sur les troubles du langage par Madame Caroline Yergeau orthophoniste à la Commission scolaire des Draveurs, le 12 novembre 2014, durée 2 heures.
- ❖ Formation à l'évaluation et la psychothérapie des enfants victimes d'abus sexuels par Monsieur Michel Bossé directeur de l'Institut de formation à la psychothérapie par le jeu, du 4 novembre 2014 au 9 décembre 2014.
- ❖ Formation sur l'attachement donnée par Dr Ellen Moss, les 10-11 et 12 mars 2015, durée 18 heures.
- ❖ Formation sur le trouble du déficit d'attention avec hyperactivité donnée par le CSSS de Gatineau, durée 7 heures.

Activités de promotion, de sensibilisation et d'information

- ❖ 3 rencontres du Comité de suivi urbain (CSSSG) en matière d'agression sexuelle
- ❖ 9 présentations pour Centraide Outaouais
- ❖ 5 présentations à divers organismes
- ❖ Formation offerte à l'équipe travaillant en abus sexuels du Centre Jeunesse de l'Outaouais concernant les enfants ayant un comportement sexuel intrusif

Tableau 4. Bilan des demandes de services reçues
pour l'année 2014-2015

	Total
Enfants ayant vécu un abus sexuel	90
Adolescent(e)s ayant vécu une agression sexuelle	23
Parents dont l'enfant a vécu un abus sexuel	96
Adolescent(e)s ayant commis une agression sexuelle	28
Parents dont l'adolescent(e) a commis une agression sexuelle	12
Adultes ayant commis une agression sexuelle	90
Enfants de 7 à 12 ans ayant des comportements sexuels intrusifs	20
Parents d'enfants de 7 à 12 ans ayant des comportements sexuels intrusifs	23
Conjoint(e) d'un(e) adulte ayant commis une agression sexuelle	12
Total	394

Figure 3. Graphique comparatif selon les années pour les demandes de services 2014-2015

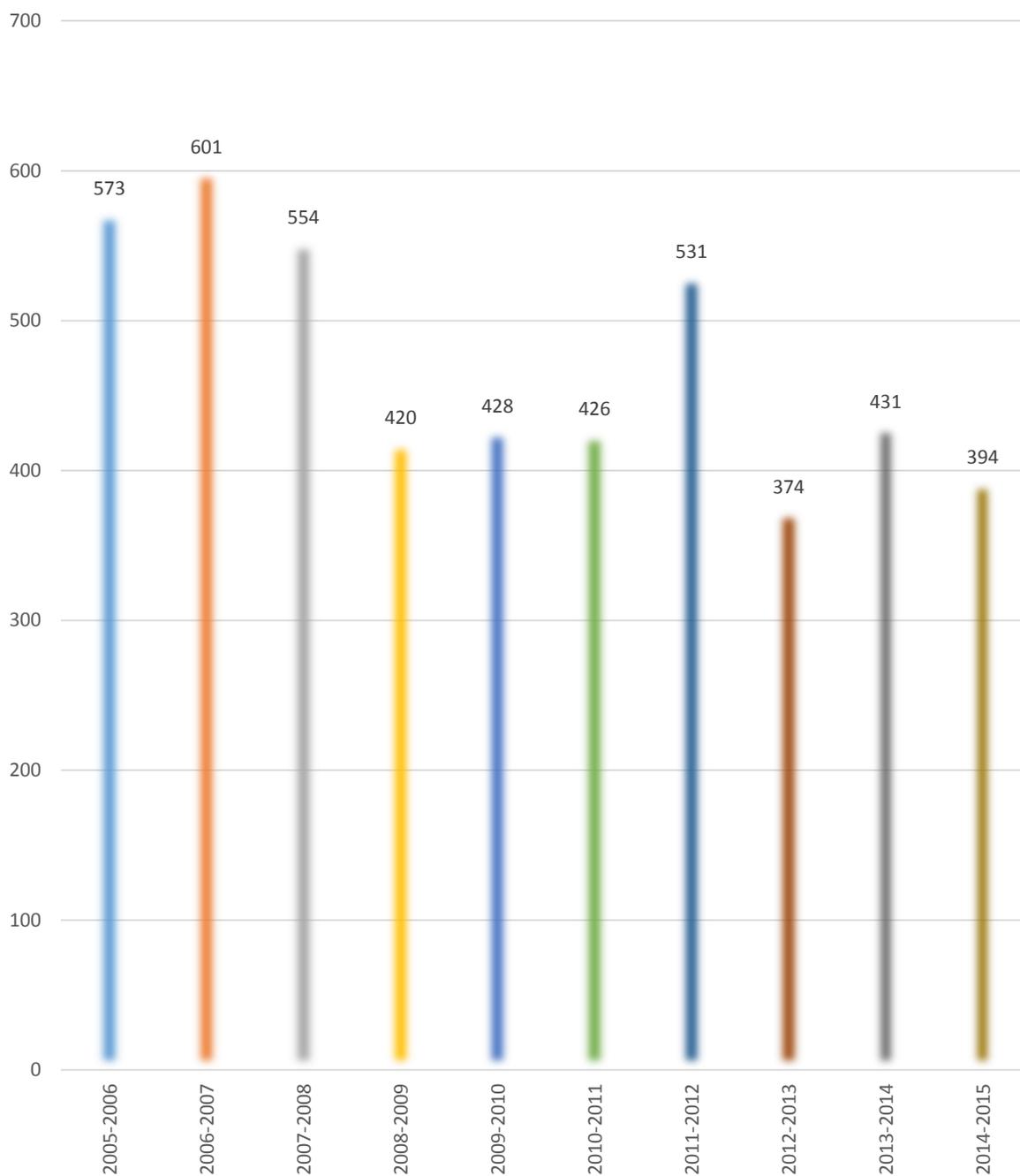


Figure 4. Provenance de la clientèle du Ciasf
2014-2015

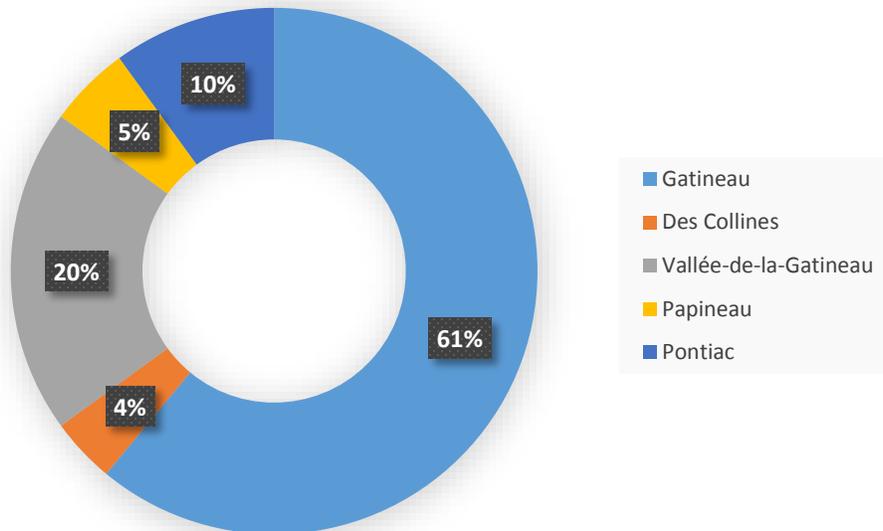


Figure 5. Répartition des nouvelles demandes de services pour l'année 2014-2015

